

## Sahel Désertification et restauration des paysages

**Le mot Sahel, qui signifie "rivage" ou encore "côte" en arabe, est une zone semi-désertique de transition au sud du Sahara, entre le désert saharien et le domaine tropical humide. Elle s'étend sur 6.000 kilomètres, depuis l'Atlantique au Sénégal jusqu'à la Mer Rouge en Érythrée. Le terme désigne aussi les territoires bordant le nord du Sahara ; on parle alors de Sahel septentrional.**

Pour parler du Sahel, il faut en évoquer d'abord les origines, au temps où le Sahara – plus vaste désert au monde avec ses 9,2 millions de km<sup>2</sup> – était une région verdoyante bordée de savanes arborées et giboyeuses, idéales pour le développement de l'homme. La vie y était bien plus agréable qu'en Eurasie. Pendant longtemps, les hommes y pratiquaient la chasse et l'agriculture. Toutefois, les modes de gestion du milieu se sont avérés destructifs, notamment à cause du surpâturage et des nombreux incendies des prairies.

Mis à mal, ce milieu naturel a subi un dommageable phénomène de désertification. Le Sahara est alors devenu un désert immense et ses populations se sont réfugiées sur son pourtour, au Maghreb, au Sahel et le long du Nil. Au cours du siècle dernier, ces processus se sont accélérés de manière drastique et les activités humaines, qui se sont intensifiées, ont eu pour effet néfaste d'appauvrir considérablement le milieu naturel, faisant ainsi reculer le Sahel de 250 kilomètres vers le Sud en un siècle !

A partir des années 1960, le processus de dégradation s'est aggravé. L'augmentation importante de la

population a entraîné une hausse vertigineuse de la production et de la consommation avec pour conséquence un appauvrissement prononcé du milieu naturel lié à :

- la coupe abusive du bois
- les nombreux feux de brousse qui ont privé le sol de sa source d'humus ;
- la dégradation du sol par l'agriculture minière, vivrière ou commerciale ;
- le surpâturage par la divagation des animaux qui ne permet pas aux arbres et à la savane de se régénérer ;

Il en résulte alors de grands dommages pour l'environnement et pour les populations locales tels que :

- la pénurie d'eau, avec d'importantes pertes par ruissellement et par assèchement des nappes phréatiques
- la disparition de la flore et de la faune
- les famines et la paupérisation du monde rural

### Aggradation des sols

Malgré cette importante dégradation des sols causés par une activité humaine trop intense, il est possible d'inverser la tendance et de permettre à ces régions de revivre. C'est ce que l'on appelle l'aggradation des sols. Par le passé, plusieurs tribus et peuples africains, notamment les Kabyé du Togo et les peuples du Plateau Bamiléké au Cameroun ont été en mesure d'inverser les dégradations environnementales. A l'instar de ces peuples acculés, sans autre issue que la remise en cause de leur relation avec leur environnement, la société rurale sahélienne se trouve ainsi à la croisée des chemins, entre des traditions souvent inadaptées au nouveau contexte et une modernité restant à imaginer ; d'où la multiplication d'initiatives techniques et organisationnelles menées par les Institutions, les Associations locales ou encore la société civile. Parmi ces initiatives, l'embocagement des terres agricoles ou « bocage sahélien », qui consiste en un maillage de haies vives entourant chaque champ. Doublées de diguettes en terre,

elles permettent de garder la totalité de l'eau pluviale dans chaque champ et cette eau n'en sortira que par l'infiltration vers les nappes phréatiques ou par l'évapotranspiration. Ce dispositif appelé le « ruissellement zéro », permet une végétalisation efficiente de l'espace rural sahélien et sa reconquête par les paysans afin d'atténuer l'action érosive des eaux de la mousson et de maintenir la biodiversité d'un milieu extrêmement fragile.

Ainsi, sa mise en œuvre par l'Association "Terre Verte" au Burkina Faso s'articule autour d'associations inter-villages propriétaires de fermes pilote, elles-mêmes chevilles ouvrières de l'aménagement proprement dit du bocage au profit des paysans rassemblés en copropriétés foncières rurales coutumières. Les paysans disposent alors d'un excellent cadre de travail, assurant de bons rendements et durablement productifs. Les arbres sont introduits dans l'axe du champ et les arbustes dans les haies vives pour ne pas gêner les travaux de culture attelée ou motorisée. La culture en Zaï consiste à concentrer l'eau et la fumure dans des microbassins. Elle permet de régénérer les sols avant de les préserver par une rotation culturale incluant la jachère pâturée avec une clôture électrique, ainsi que d'autres techniques innovantes (gestion des adventices par sarclage localisé et rouleau FACA).

Toute action environnementale doit s'inscrire dans le temps et se circonscrire à un espace bien défini, afin d'aller en profondeur dans la connaissance des problèmes et dans la mise en œuvre des solutions ; ce que s'attachent à faire les fermes pilotes bocagères du Sahel, pour mettre en place ce « green new deal rural » !

**Henri Girard, Président de Terre Verte**

[www.eauterreverdure.org](http://www.eauterreverdure.org)

